

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES
INVESTISSEMENTS ET DU COMMERCE**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But- Une Foi**

**DIRECTION NATIONALE DU COMMERCE
ET DE LA CONCURRENCE**

Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré

PRESENTATION SUR LA CHAÎNE DE VALEUR DE LA FILIERE MANGUE

La mangue est une filière porteuse qui offre de réelles opportunités de développement au Mali eu égard au potentiel existant (200 000 tonnes de mangues par an) dont plus de 80.000 tonnes exportables (non fibreuses) et les marchés porteurs (UE, Sous région, Maghreb). La saisonnalité concernant la production de la mangue se situe entre les mois de Mars à Juillet. La production se caractérise par sa diversité (87 variétés).

Les zones de production sont : Bamako et environs, Koulikoro, Bougouni, Sikasso, Yanfolila, Kolondieba, Kadiolo, Koulikoro, Baguineda, Kati, Kita, Siby et Ségou.

I. POLITIQUE ET STRATEGIE : PROJETS/PROGRAMMES INTERVENANT DANS LA FILIERE

Le Mali n'a pas une stratégie spécifique pour le développement de la filière mangue. Mais, l'existence du potentiel de production a motivé la volonté du Gouvernement du Mali à développer la filière mangue par les interventions des Projets/Programmes sur tous les segments de la chaîne de valeur de la filière.

Les Projets/Programmes intervenant dans la chaîne de valeur sont notamment :

1.1. Projet Cadre Intégré du Commerce

Depuis 2005, le Projet Cadre Intégré mène une stratégie de développement à travers une approche filière pour développer les capacités commerciales par la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées dans la matrice d'actions de l'Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce (EDIC) rassemblées dans des documents de projets cohérents.

A la faveur de l'élaboration du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté (CSCR 2007-2011), le Mali a procédé au renforcement du commerce dans sa stratégie nationale de développement. « L'intégration au Système Multilatéral » est retenue comme un des axes prioritaires d'intervention. Il est dit explicitement dans le document CSCR que cette intégration se fera sur la base des recommandations de l'EDIC et surtout des objectifs du Cadre Intégré qui se traduisent par l'accroissement de l'offre de produits nationaux sur les marchés internationaux porteurs.

Pour accompagner la filière mangue, le Cadre Intégré a réalisé d'énormes activités à travers quatre (04) projets qui sont, soit en cours, soit achevés :

1.1.1 Appui à l'amélioration de la qualité des mangues (en cours) :

- Entretien des vergers de manguiers: traitement phytosanitaire ;
- Formation pour la mise en place d'un système de qualité dans les entreprises exportatrices : 17 entreprises exportatrices ont mis en place leur système
- Accompagnement à la certification GLOBALGAP des exportateurs et sensibilisation aux Bonnes Pratiques Agricoles : 15 exportateurs ont obtenu la certification
- Appui à la promotion commerciale : Fruit Logistica de Berlin, Salon de l'Agriculture de Paris, Salon pour un commerce équitable à Aubagne ; Semaines commerciales etc.

1.1.2 Appui à l'exportation de la mangue (mise en place d'un fonds de garantie) :
achevé

Ce projet répondait au besoin de financement des exportateurs de mangues. Cinq exportateurs ont bénéficié de la garantie auprès des banques pour l'acquisition d'emballages et régler d'autres nécessités de la campagne de commercialisation.

1.1.3 Mise à niveau en matière d'application des mesures phytosanitaires pour le développement du commerce des fruits et légumes (STDF 146) :Achévé

- Renforcement des capacités des acteurs des filières fruits et légumes ;
- Equipement du Poste de contrôle phytosanitaire de la Station PLAZA ; du Laboratoire de Contrôle Vétérinaire (LCV), de la Direction Régionale de l'Agriculture de Sikasso
- Elaboration des manuels de procédure de contrôle phytosanitaire ;
- Renforcement des capacités des structures techniques (Ministère de l'Agriculture, Office de Protection des Végétaux) : lutte contre la mouche de fruits
- Plusieurs séries de formations de contrôleurs internes et des responsables de qualité des entreprises d'exportation de fruits
- Formation des femmes sur les technologies de transformation (séchage).

1.1.4 Unité de transformation des Fruits et Légumes de Yanfolila (en cours):

- Construction de l'Unité achevée
- Equipement en cours de commande ;
- Renforcement des capacités des femmes de la Coopérative de l'Unité (technique de production ; gestion de coopérative, HACCP etc.) : formation de deux femmes en technologie et fabrication de confiture à strasbourg (France) en vue de restituer auprès des femmes au niveau local.

1.2. Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole (PCDA) financé par la Banque Mondiale

Le PCDA est un programme de développement rural initié par le Gouvernement du Mali avec l'appui de l'Association Internationale pour le Développement (IDA, groupe BANQUE MONDIALE). Le programme a pour finalité d'appuyer la réalisation des objectifs définis dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) et s'insère dans le premier axe d'orientations stratégiques dénommée " développement du secteur productif".

Le PCDA a pour objectif de contribuer à lever des contraintes critiques au développement d'un certain nombre de filières commerciales agricoles pour lesquelles le Mali jouit d'un avantage comparatif et d'opportunités de marché confirmées. Le programme fonctionne selon une stratégie d'intervention tournée vers le marché, pilotée par la demande et l'appui au secteur privé. Les interventions se font au niveau local et régional.

Comme résultats, le PCDA a réalisé des études sur le potentiel de production par télédétection, un guide d'autocontrôle, des activités de renforcement des capacités des acteurs, l'accompagnement à la promotion commerciale, entres autres.

1.3. Projet Initiatives Intégrées pour la Croissance Economique au Mali (IICEM) financé par l'USAID

Par le renforcement des capacités techniques et productives des acteurs de la chaîne de valeur mangue, le projet IICEM vise la croissance économique afin de contribuer à la réduction de la pauvreté. IICEM mène des activités de renforcement des capacités à travers la formation des formatrices aux techniques de séchage et de fabrication de nectar de mangue, la mise en place des fonds de garanties auprès des institutions financières.

IICEM a pris le relai de du Projet Trade Mali financé avec le même bailleur de fonds, l'USAID. Il visait à attirer l'investissement, éliminer les entraves aux échanges commerciaux et stimuler le marché intérieur, régional et international. En partenariat avec les départements ministériels en charge du développement de la filière mangue, Trade Mali a donné les résultats suivants : contribution dans l'élaboration d'un cahier de charges en collaboration avec les acteurs de la filière, qui définit les conditions de qualité (phytosanitaire et de conditionnement) dans lesquelles les mangues doivent être exportées, un guide d'exportation, appui à la diffusion des normes et standards et des

accords SPS , appui à l'accréditation des laboratoires nationaux, renforcement des capacités des agents de contrôle aux postes frontières, accompagnement des entreprises pour la conformité aux référentiels qualité, entres autres.

1.4. HELVETAS MALI (ONG SUISSE)

HELVETAS MALI a mis en place un Programme de promotion des Filières (ProFil) qui a pour finalité de contribuer à augmenter les revenus des acteurs/trices des filières mangues et bananes à travers la connexion avec les marchés les plus rémunérateurs et une offre de produits correspondant à la demande. L'ONG accompagne les acteurs à développer les mangues BIO.

II. RESULTATS :

Grace aux efforts conjugués de ces Projets/Programmes, la filière a connu ces dernières années une dynamique certaine dans la structure des exportations. Elle est le premier fruit d'exportation au Mali.

Selon les statistiques de l'Institut National de Statistiques (INSTAT), les quantités de mangues exportées au cours de ces dernières campagnes ont été respectivement de 2 927 t en 2005, 4521 t en 2006, 8517 t en 2007, 12 676,7 t en 2008 tonnes pour 2009, soit un taux de progression de 334,88% de 2005 à 2008. Malheureusement, les exportations de mangues fraîches restent tributaires des aléas climatiques qui ont lourdement pesé sur les rendements en 2009 et engendré une baisse jusqu'à 6.847 tonnes.

Mais, pour la campagne 2010, les exportations ont atteint 10.410 tonnes presque le double de celles de l'année dernière avec une valeur totale de 6 587 984 352 FCFA rapportés aux exportateurs.

Pour se soustraire des aléas climatiques, le Gouvernement encourage la transformation qui a l'avantage de la création de la valeur ajoutée et des emplois (directs et indirects).

Les variétés exportables sont entre autres, l'Amélie, le Kent, le Keitt et le Brooks.

Les principales destinations de la mangue avec une forte demande sont les pays de l'Union européenne (plus de 50%), la sous-région et le Maghreb :

- Marché sous-régional : RCI, Sénégal, Mauritanie, Burkina Faso,
- Marché international : France, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Royaume-Uni, Suisse, Arabie Saoudite, Libye etc.

Les services publics ont également joué un rôle important dans l'atteinte de ces résultats à travers leur encadrement. Il s'agit des structures nationales ou chambres consulaires qui interviennent dans l'encadrement pour le développement de la filière :

- Directions nationales : Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC)
- Chambres consulaires : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCAM), Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM)

III. ACTEURS PRINCIPAUX

Les acteurs principaux sont, entres autres:

2.1. Les Producteurs : Chaque zone de production dispose d'une union locale de producteurs :

- Union locale des Producteurs de Bamako/ Koulikoro
- Union locale des Producteurs de Sikasso
- Union locale des Producteurs de Bougouni
- Union locale des Producteurs de Yanfolila

2.2. Les professionnels exportateurs constitués en associations :

- Association Professionnelle des Exportateurs de Fruits et Légumes (APFL)
- Association Malienne des Exportateurs des Fruits et Légumes (AMELEF)
- Association des Jeunes Exportateurs (AJEX)

2.3. Les transformateurs :

La transformation des mangues crée de la valeur ajoutée. C'est pourquoi, le Gouvernement accompagne les acteurs surtout les femmes transformatrices.

Il existe quelques unités de transformation :

- **COMAFRUIT Mali** : C'est une SARL qui est spécialisée dans la transformation des fruits en purée destinée à l'exportation. COMAFRUIT a pour objectif la production, la transformation, l'exportation de plus de 50% de la production, la commercialisation et la promotion des fruits et légumes du Mali. L'Usine a démarré ses activités en avril 2010.
- **MAM COCKTAIL** : Elle fait la transformation des fruits et légumes en jus et dessert toutes les alimentations de Bamako ;
- **Les unités de transformation de fruits et légumes** (séchage, confiture etc.) dont les principales promotrices sont les femmes à Sikasso et Bamako.
- **Unité de Transformation de Fruits et Légumes de Yanfolila** : la production est prévue dans les mois à venir. Elle est spécialisée dans la fabrication des confitures, jus etc

La Fédération Nationale des Transformateurs Agroalimentaires (FENATRA) constitue plusieurs membres transformateurs.

2.4 : Les « Pisteurs » ou fournisseurs de mangues : Il s'agit des fournisseurs de mangues aux Stations de conditionnement :

- Association des Femmes pisteurs de Bamako ;
- Association des Pisteurs de Sikasso
- Association des Jeunes Fournisseurs de Mangues à Bamako.

2.5 Création de l'interprofession de la filière mangue : Il est créé trois (03) comités régionaux en vue de la création d'une interprofession de la filière mangue :

- Comité régional de l'interprofession de Sikasso
- Comité régional de l'interprofession de Bamako
- Comité régional de l'interprofession de Koulikoro.

IV. TRANSPORT ET LOGISTIQUE :

Il existe aujourd'hui des infrastructures de conditionnement dans les zones à fort potentiel de production pour faciliter l'exportation des mangues :

- **Périmètre Logistique Aménagé en Zone Agricole (PLAZA) à Bamako :** Financé par les Pays-Bas, l'un des objectifs du PLAZA est de contribuer à l'accroissement des volumes d'exportation de mangues (mangue bateau) du Mali et d'intensifier la culture des légumes comme le haricot vert ;
- **Stations de conditionnement de fruits et légumes de Yanfolila et de Bougouni** grâce à la volonté du Président de la République dans sa politique de la promotion des jeunes
- **Les Stations privées à Sikasso et Bamako** appartenant aux exportateurs : TEM, AOM, FLEX Mali, Etablissements YAFFA et Frères, entre autres.

V. ACCES AUX MARCHES

L'exportation de fruits et légumes au Mali restent confrontée à un véritable problème d'accès au marché dû surtout aux exigences réglementaires et commerciales des marchés de destination comme l'Union Européenne (UE), principal marché d'exportation de la mangue malienne.

L'arrêté interministériel N° 06 – 287 MIC – MEF – MA – MET précise les conditions spécifiques d'organisation de la profession d'exportation de fruits et légumes au Mali.

L'article 1^{er} de cet arrêté précise que pour être exportateur de fruits et légumes au Mali, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Etre inscrit au Registre du commerce et du crédit mobilier
- Etre titulaire d'une patente export en cours de validité
- Avoir un numéro d'identification fiscale ;
- Avoir fait mention spéciale de l'activité d'exportation de fruits et légumes dans le Registre du commerce et du crédit mobilier.

Un cahier des charges à l'exportation élaboré sur la base des exigences européennes est annexé à l'arrêté cité.

V.CONTRAINTES MAJEURES

Malgré tous ces efforts, la filière mangue reste confrontée à des contraintes majeures :

- Non maîtrise des itinéraires techniques par les producteurs ;
- Dispersion et petite taille des exploitations rendant difficile la mise en œuvre efficace de la traçabilité ;
- Hétérogénéité des vergers de manguiers ;
- Le manque de professionnalisme de certains acteurs de la filière (producteurs, collecteurs) ;
- Difficultés d'adaptation aux normes européennes exigées ;
- Insuffisance de synergie d'actions dans la filière ;
- L'enclavement des zones de production et difficultés d'accès au transport maritime ;
- Difficultés d'accès au financement
- Coûts élevés de la logistique transport
- Insuffisance des infrastructures de conditionnement
- Insuffisance de la logistique de transport ;
- Faible connaissance des informations sur les marchés
- Faible connaissance des disponibilités exportables
- Tracasseries routières.